

Pôle emploi et la réforme du service public de l'emploi : bilan et recommandations

Déclaration du groupe de l'Outre-mer

Le groupe tient à remercier le rapporteur pour la grande qualité de son travail.

Le haut niveau de chômage dans notre pays constitue l'une des préoccupations principales des Français. Cette préoccupation est particulièrement prégnante Outre-mer où la situation de l'emploi, notamment chez les jeunes, reste très critique. Le groupe de l'Outre-mer est particulièrement sensible à la nécessité de disposer d'un service public de l'emploi accessible, fluide et efficace.

C'est pourquoi il se félicite des recommandations de l'avis et en particulier :

- la garantie d'une réelle personnalisation du service rendu avec le suivi mensuel du demandeur d'emploi et l'adaptation de la fréquence du suivi selon la durée prévisible du chômage ;
- la différenciation des parcours d'accompagnement du demandeur d'emploi dès son inscription qui doit prendre en compte les attentes et les projets de l'intéressé ;
- le développement de l'activité de prospection et de suivi des offres d'emploi en cernant l'identification et les besoins en direction des PME et TPE ;
- la simplification des procédures concernant aussi bien l'indemnisation que les préoccupations des usagers souvent désorientés et découragés par la complexité des formalités administratives.

Cependant, la réussite de la loi du 13 février 2008 qui a réformé l'organisation du SPE passe par l'amélioration et l'augmentation des moyens qui seront alloués à la mission Pôle emploi :

- accroissement des moyens humains pour réduire la taille des portefeuilles et assurer une meilleure personnalisation qui entraînera une densification budgétaire du Pôle emploi ;
- partenariat renforcé à tous les échelons, régional, départemental et local qui permettra le suivi et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA et le financement des formations ;
- rénover la gouvernance du Pôle emploi en renforçant la place des partenaires sociaux.

En félicitant la section et son rapporteur qui ont su procéder à une fine analyse de la situation et relever les aspects négatifs et perfectibles, mais également les points positifs de la fusion, le groupe a voté l'avis.